

**En 2025, le recyclage du plâtre toujours en croissance.**

**Une filière mature !**

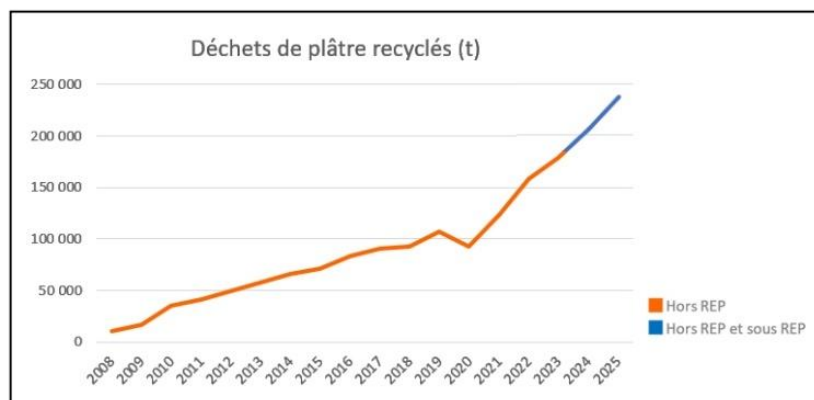
**Le SNIP se félicite de l'avancée sur la refondation de la REP PMCB avec les premiers arbitrages du ministère de la transition écologique, reconnaissant la filière plâtre comme étant mature à court terme. Alors que la filière a déjà fait ses preuves et poursuit sa dynamique de croissance, le SNIP souhaite que la maturité soit actée le plus rapidement possible.**

**237 000 tonnes** de déchets de plâtre externes ont été **recyclées en 2025** dans la fabrication de plaques de plâtre, soit une **croissance de plus de 15%** malgré un marché toujours en baisse. Le recyclage poursuit sa belle progression pour atteindre près de **45% du gisement<sup>1</sup>** rien que pour la boucle fermée.

Jean-Michel Guihaumé, Délégué Général du Syndicat National des Industries du Plâtre, le rappelle avec conviction : « *les preuves sont là, la filière plâtre a atteint la maturité. Elle s'appuie sur des infrastructures solides, des partenariats dynamiques, des procédés techniques éprouvés et une dynamique de développement continue. Loin d'être une filière en construction, elle est d'ores et déjà pleinement opérationnelle et parfaitement armée pour relever les défis de la REP PMCB. Les faits parlent d'eux-mêmes : le plâtre est une filière prête à prendre toute sa place dans la refondation de la REP PMCB.* »

### Une filière de recyclage structurée

Les industriels du plâtre ont formalisé leur engagement dans le recyclage dès 2008 en signant la charte de gestion des déchets de plâtre. Depuis, les tonnages recyclés sont en progression constante. Cette croissance s'est accélérée depuis 2021 (avant la REP) et de nouvelles installations de traitement ont ouvert. Ainsi, plus 1,7 million de tonnes ont été recyclées depuis 2008.



<sup>1</sup> 532 kt en 2025, source DGPR.

### **Des capacités industrielles existantes de 245 kt**

Accompagnant l'essor de la filière, le nombre d'opérateurs de traitement des déchets de plâtre opérant sur le territoire national s'est considérablement accru ces dernières années ; ils assurent ainsi une bonne couverture et une présence effective dans les principales régions.

Par ailleurs, la filière plâtre a développé son savoir-faire et a mené un travail considérable pour augmenter le taux de recyclé dans les produits ; elle dispose de 9 usines de fabrication de plaques de plâtre qui constitue autant d'exutoires en boucle fermée. En outre, d'autres filières utilisent du gypse recyclé, notamment l'industrie cimentière.

### **Des perspectives qui confirment la maturité du plâtre dans le cadre de la refondation de la REP PMCB**

Loin de se reposer sur ses acquis, la filière anticipe la poursuite de la montée en puissance de la collecte et du recyclage ; elle continue de se développer. 3 nouvelles installations de traitement sont en cours de déploiement sur le territoire national et vont ouvrir prochainement.

Elles vont porter les capacités de traitement de 245 kt en 2025 à **395 kt en 2026 (+61% versus 2025)** et 510 kt en 2027 (+22% versus 2026). L'augmentation de ces capacités répondra aux besoins.

**Le SNIP espère que les modalités de la refondation de la REP PMCB vont rapidement se concrétiser avec la publication du cahier des charges et être mises en œuvre.**

### ***A propos du Syndicat National des Industries du Plâtre (SNIP)***

Le SNIP est le syndicat professionnel, créé en 1966, pour représenter la filière plâtre française. Il réunit les industriels produisant et commercialisant en France ce matériau et ses produits dérivés : Etex BPF, Fassa Bortolo, Isolava, Knauf, Placo®, Plâtres Vieujot.

Pour en savoir plus :

Web : [www.lesindustriesduplatre.org](http://www.lesindustriesduplatre.org)

LinkedIn : Les Industries du Plâtre